

Séance du 15 décembre 2025

**DECISION N° 03/CPM/2025**

**Portant adoption du calendrier prévisionnel 2026 du Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BEAC**

Le Comité de Politique Monétaire de la BEAC, réuni en sa session ordinaire du 15 décembre 2025 à Yaoundé (République du Cameroun), décide de tenir ses réunions en 2026, le lundi de la dernière semaine de chaque trimestre, sauf pour le mois de décembre où il se réunira le lundi de la troisième semaine.

Ainsi, les dates de tenue des réunions ordinaires seront donc les suivantes :

- le 30 mars 2026 pour la première session ;
- le 29 juin 2026 pour la deuxième session ;
- le 28 septembre 2026 pour la troisième session ; et
- le 14 décembre 2026 pour la quatrième session.

Si les circonstances l'exigent, le CPM pourra se tenir en session extraordinaire, conformément aux dispositions statutaires et à son Règlement Intérieur. /-

Fait à Yaoundé, le 15 décembre 2025

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



**Yvon SANA BANGUI**